

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 1 (2003)

Heft: 2: Economie et entreprises

Artikel: Parc scientifique et technologique Neuchâtel SA : création de NEODE

Autor: Chancellerie d'Etat du canton de Neuchâtel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Création de NEODE

NEODE (neo : du grec Neos, nouveau ; ode : du grec Hodos, chemin, route de passage) Parc scientifique et technologique Neuchâtel SA, telle est la dénomination choisie pour le nouvel instrument de promotion économique endogène qu'a décidé de créer le Conseil d'Etat.

Le rôle de cette plate-forme multifonctions sera triple : centre de recherche et de développement, incubateur et pépinière d'entreprises, parc industriel dédié aux activités de pointe ciblées sur les microtechniques. Implantée parallèlement sur le site de la Maladière à Neuchâtel et sur celui des Eplatures à La Chaux-de-Fonds, la société – dont le siège est installé à Neuchâtel, Rue Jacquet-Droz 1 – est composée d'un conseil d'administration, d'une direction et d'un conseil scientifique. La construction et la gestion des bâtiments du parc seront quant à elles confiées à Silatech SA, société indépendante de NEODE. Le financement de démarrage et d'amorçage de projets des jeunes entreprises sera pour sa part assuré par une fondation.

Principe de l'incubateur

Basé sur le principe de l'incubateur, ce nouveau pilier essentiel de promotion économique vise à offrir aux jeunes entreprises une structure d'accueil temporaire qui leur permettra de développer les éléments fondateurs de leur projet jusqu'à ce qu'elles deviennent autonomes. Le système de fonctionnement du parc se fera en deux phases et la durée du séjour dans les locaux, le taux de subventionnement du loyer et les prestations en matière de service et de coaching seront dégressifs en fonction des phases. Sur la base de ce principe, NEODE offrira les prestations suivantes : locaux, services, coaching et capital de démarrage.

NEODE est en priorité réservé aux entreprises de la microtechnique. En outre, un lien scientifique doit exister entre les institutions de recherche et développement concernées par le parc – à savoir, au niveau du canton,

l'Institut de microtechnique (IMT), l'institut de physique, l'Observatoire cantonal, le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) et l'Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien – et les entreprises qui y sont présentes. Aux institutions cantonales s'ajoutent les écoles polytechniques fédérales et le réseau HES hors du canton de Neuchâtel. Enfin, pour être acceptés, les projets doivent présenter un caractère de haute technologie et une forte valeur ajoutée.

Effets attendus

La création de NEODE a pour objectif de favoriser et encourager le transfert de technologie entre les écoles et instituts de recherche ainsi que les autres hautes écoles suisses et l'économie, de favoriser la création de nouvelles entreprises et de centres de décision dans le canton de Neuchâtel. De permettre aux entreprises existantes de développer de nouvelles technologies et d'améliorer leur compétitivité et de simplifier l'accès à des services de haute technologie. NEODE a également pour but de valoriser les compétences de la région dans le domaine de la microtechnique (son domaine de prédilection), de contribuer au renouvellement et diversifier le tissu économique grâce à l'apport de nouvelles entreprises à forte valeur ajoutée, sans oublier l'encouragement à la création d'emplois.

Construction d'un bâtiment à La Chaux-de-Fonds

Les besoins de l'incubateur ont été évalués à environ 700 m² sur chaque site et une surface de quelque 500 m² a été réservée dans le bâtiment Jacquet-Droz 1 à Neuchâtel afin de permettre un démarrage rapide du

projet. Des possibilités d'extension existent sur le site de la Maladière en raison de dispositions prises par la Ville de Neuchâtel pour permettre le développement du CSEM.

Sur le site des Eplatures, il sera nécessaire de construire un bâtiment afin de créer un pôle de recherche et développement axé notamment sur les technologies des traitements de surface en y regroupant des activités dispersées dans divers instituts. Cette réunion de forces permettra de constituer un pôle de niveau international dans le domaine des traitements de surfaces à La Chaux-de-Fonds. Une demande de crédit sera déposée dans ce sens fin 2003 au Grand Conseil.

Organisation et financement

La société anonyme NEODE parc scientifique et technologique Neuchâtel SA comporte trois catégories d'actionnaires (collectivités publiques, recherche et milieux économiques).

Coût des investissements de départ pour NEODE : entre 15 et 18 millions de francs, largement financés par différents crédits ; la participation financière de l'Etat et des institutions concernées s'élève quant à elle entre 5 et 6 millions de francs. Estimées à environ 1 million de francs par an pour les quatre prochaines années, les charges du parc seront assurées par l'Etat, la Confédération et les milieux privés.

La pose de la première pierre aura lieu en août 2003 et les locaux de la Chaux-de-Fonds devraient être inaugurés à fin 2004.